

No. de résolution
ou annotation



Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Comité exécutif
Le 24 février 2010

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt-quatrième jour du mois de février deux mille dix**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de monsieur Claude Alarie, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Brouillette	Dany Poulin (prend son siège à 19 h 13)
Denis Lamy	Louise Rocheleau Laporte
Yvon Lemire	

ABSENCES MOTIVÉES

Pierrette Rouillard

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin	Nathalie Bellerose (prend son siège à 19 h 07)
----------------	--

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Jean Huard	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Danielle Lemieux	Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Yvan Beauregard	Directeur adjoint du Service des ressources humaines
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.
Monsieur Claude Alarie, président, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

116-CE/10-02-24

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel avec l'ajout suivant :

Demande de contribution financière – Centre de pédiatrie sociale

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2010

117-CE/10-02-24

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2010 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 24 février 2010

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le président salue l'assistance.

DEMANDES DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

LEUCAN MAURICIE-ET-CENTRE-DU-QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de Leucan dans le cadre du Défi têtes rasées 2010;

CONSIDÉRANT la campagne majeure de financement liée à ce Défi têtes rasées qui se tiendra les 12 et 13 juin 2010 pour la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT l'activité de financement où Leucan sera présente pour la mise au jeu officielle de la partie de l'équipe de hockey Midget AAA – Les Estacades;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy d'être représentée à cette activité;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

118-CE/10-02-24

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU-LAPORTE, COMMISSAIRE

QU'une contribution financière au montant de 180,00 \$ soit versée pour l'achat de 30 billets pour assister à la partie de hockey Midget AAA – Les Estacades.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MONDIAL DES AMUSEURS PUBLICS

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Mondial des Amuseurs publics pour la 19^e édition du Mondial des amuseurs publics Uniprix de Trois-Rivières qui aura lieu du 29 juillet au 1^{er} août 2010;

CONSIDÉRANT la visibilité qu'offre ce genre d'événement pour notre organisation;

CONSIDÉRANT la participation de nos élèves à certaines activités d'animation;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

119-CE/10-02-24

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE

DE contribuer pour un montant de 500,00 \$ à la 19^e Édition du Mondial des Amuseurs publics.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

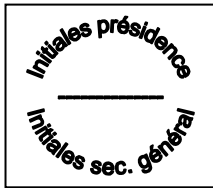
Monsieur Claude Alarie enregistre son abstention suite à sa dénonciation d'intérêts.

(Nathalie Bellerose prend son siège à 19 h 07)

FONDATION LES AMIS DES ESTACADES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière pour le 16^e tournoi de golf annuel organisé par le Groupe Bell-Horizon et la Fondation les Amis des Estacades qui aura lieu le 28 mai prochain;

CONSIDÉRANT que les fonds amassés seront remis sous forme de bourses aux élèves des différents programmes de l'Académie les Estacades lors du gala excellence de l'école le 3 juin 2010;



120-CE/10-02-24

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

IL EST PROPOSÉ PAR YVON LEMIRE COMMISSAIRE

DE faire l'achat de 2 billets au coût de 135 \$ chacun pour la 16^e édition du tournoi de golf annuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES – JOURNÉE DE LA FAMILLE DES CHENAUX

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière pour la journée de la famille des Chenaux qui aura lieu le 16 mai 2010;

CONSIDÉRANT les objectifs de cette journée, notamment, la valorisation du rôle des familles dans notre société et de consolidation du sentiment d'appartenance à la MRC des Chenaux;

CONSIDÉRANT que la MRC des Chenaux englobe neuf municipalités du territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

121-CE/10-02-24

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE

DE faire une contribution financière au montant de 500,00 \$ pour soutenir l'organisation de cette journée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS JEAN-NOËL TRUDEL

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière provenant du Centre communautaire de loisirs Jean-Noël Trudel pour le cocktail bénéfice qui se tiendra le jeudi 11 mars 2010;

CONSIDÉRANT la mission du Centre communautaire de loisirs Jean-Noël Trudel qui est de rendre le loisir accessible à tous par un programme de parrainage, lequel a été mis sur pied pour les familles démunies;

CONSIDÉRANT le partenariat entre le Centre communautaire de loisirs Jean-Noël Trudel et plusieurs écoles de notre Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

122-CE/10-02-24

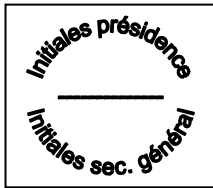
IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE

DE faire l'achat de 2 billets au coût de 100 \$ chacun pour le cocktail bénéfice du 11 mars 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS (A.P.E.H.) INC.

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière provenant de l'Association des parents d'enfants handicapés (A.P.E.H.) inc. pour leur levée de fonds sous la forme d'un souper casino qui se tiendra à la bâtisse industrielle du terrain de l'exposition le vendredi 9 avril 2010;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 24 février 2010

CONSIDÉRANT la mission de cette association qui est de répondre aux différents besoins et aux demandes exprimées par les familles;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

123-CE/10-02-24

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE

DE faire l'achat de billets pour une table de 8 personnes au coût total de 150,00 \$ pour le souper casino du 9 avril 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FONDATION DLS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DES PIONNIERS

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière provenant de la Fondation DLS de l'école secondaire des Pionniers pour un souper bénéfice qui se tiendra à l'école d'Hôtellerie et d'Alimentation le mercredi 10 mars 2010;

CONSIDÉRANT les retombées positives pour des élèves de notre Commission scolaire offertes par la Fondation DLS de l'école secondaire des Pionniers;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

124-CE/10-02-24

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE

DE faire l'achat de 2 billets au coût de 60 \$ chacun pour le souper bénéfice du 10 mars.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Monsieur Dany Poulin prend son siège à 19 h 13)

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Centre de pédiatrie sociale de Trois-Rivières pour le cocktail bénéfice du 15 mars 2010 soulignant l'ouverture officielle du Centre;

CONSIDÉRANT le nouveau partenariat entre la Commission scolaire et le Centre de pédiatrie localisé à l'école Saint-Paul;

CONSIDÉRANT l'objectif de ce nouveau Centre qui est de favoriser le développement de la pédiatrie sociale et d'aider financièrement les organismes communautaires des quartiers défavorisés de la région qui offrent déjà des cliniques de pédiatrie sociale;

CONSIDÉRANT qu'un tel projet améliorera l'accessibilité à des services de pédiatrie sociale pour certains de nos élèves et familles;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

125-CE/10-02-24

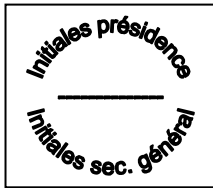
IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE

DE faire l'achat de 2 billets au coût de 75,00 \$ chacun pour le cocktail bénéfice du 15 mars.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ABOLITION DE POSTE

CONSIDÉRANT le poste de concierge laissé vacant aux écoles Sainte-Bernadette et Saint-Eugène;



126-CE/10-02-24

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,
QUE le poste de concierge (poste régulier à temps complet 40,5 heures/semaine) aux écoles Sainte-Bernadette et Saint-Eugène, soit aboli à compter du 24 février 2010.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL PROFESSIONNEL – ENGAGEMENT

CONSIDÉRANT le besoin d'une agente ou d'un agent de développement à Formation Conseil Mauricie;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et le Syndicat du personnel professionnel de l'éducation du Cœur et du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

127-CE/10-02-24

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,
QUE madame Louise Hamel soit engagée à titre d'agente de développement, à temps complet (35 heures/semaine), rétroactivement au 21 septembre 2009.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DES PROFESSIONNELS POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2009-2010

CONSIDÉRANT les projets d'investissement à réaliser pour l'année scolaire 2009-2010;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

128-CE/10-02-24

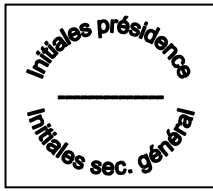
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE,
De retenir les services des professionnels énumérés ci-dessous pour la réalisation des projets d'investissement 2009-2010 suivants, sous réserve de l'acceptation des projets par la ministre de l'Éducation, s'il y a lieu :

PROFESSIONNELS	PROJETS	ÉTABLISSEMENT
BPR – Infrastructure inc.	Réfection de la cour	École Madeleine-de-Verchères
Yvon Héroux architecte	Accès aux personnes handicapées et passerelle	Pavillon Saint-Louis

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis – janvier 2010
- Liste des frais de déplacement – janvier 2010
- Rapport du comité de vérification des comptes – janvier 2010



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 24 février 2010

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 21, DANY POULIN, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

Le président

La secrétaire générale